



Fédération
Française du
Sport Automobile

FFSA

28e Rallye de Saintonge

Règlement

22-23-24 juillet 2016

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes,

PROGRAMME DU RALLYE

PARUTION DU REGLEMENT	6.JUIN.2016
OUVERTURE DES ENGAGEMENTS	6.JUIN.2016
CLOTURE DES ENGAGEMENTS	11.JUILLET.2016
PARUTION DU CARNET D'ITINERAIRE	16.JUILLET.2016
DATES ET HEURES DES	16 et 17 JUILLET 2016 9h00-12h00 14h00-21h00
RECONNAISSANCES	22.JUILLET 9h00-12h00 14h00-23h00
VERIFICATIONS DES DOCUMENTS	22.JUILLET 16h30 à 20h00
VERIFICATIONS DES VOITURES	22.JUILLET 17h00 à 20h30
MISE EN PLACE DU PARC DEPART	22.JUILLET 17H00 PARC EXPOS
1ere REUNION DU COLLEGE	22 JUILLET 19H30 PARC EXPOS
PARUTION DES ORDRES ET HEURES	22.JUILLET 21h00
DES DEPARTS	PARC DES EXPOS SAINTES
PUBLICATION DES EQUIPAGES ADMIS AU DEPART	22.JUILLET.2016 21H00 PARC DES EXPOS
DEPART DU RALLYE DE SAINTES	8H45 PARC DES EXPOS
PUBLICATION DES RESULTATS PARTIELS	TABLEAU D'AFFICHAGE PARC EXPOS
ARRIVEE	24.JUILLET 00H04
VERIFICATIONS FINALES	Garage POINT S SAINTES
PUBLICATION DES RESULTATS DU RALLYE	30' au plus tard après l'entrée en parc ferme du dernier concurrent
REMISE DES PRIX	24.JUILLET 11H00 PARC DES EXPOS

ARTICLE 1P ORGANISATION

L'association Sportive Automobile de Saintonge organise les 22,23,24 juillet 2016 le 28e rallye national de saintonge en qualité d'organisateur administratif,

le présent règlement a été enregistré par :

la ligue du sport auto Poitou-Charentes le 15 avril 2016 sous le n° 13
par la FFSA sous le permis d'organiser n° 482 en date du 9 mai 2016

COMITE D'ORGANISATION :

Président Jacky Couturier
vice-présidents Christophe Gaudin - willy Delavaud
Trésorier Dimitri Baudry
Secrétaire Elisa Couturier

ORGANISATEUR TECHNIQUE : ASA de Saintonge représentée par son président
Jacky Couturier 7 rue du vigneau 17460 Prédiillac tel : 05.46.93.55.64

Secrétariat du rallye : Couturier Elisa 4b rue des roses jarlac 17800 Montils
07.70.86.88.07 / 05.46.74.51.55 / couturier_elisa@orange.fr

Permanence du rallye : 6 juin au 21 juillet 2016 = secrétariat du rallye,
22 au 24 juillet 2016 = parc des expos à Saintes,

ARTICLE 1.1P OFFICIELS DU RALLYE

PRESIDENT DU COLLEGE	Jean-L. PHELIPEAU	9060	1110
MEMBRE	Jacques TROMAS	128570	1202
MEMBRE	Gilles CHABERNAUD	13554	1101
DIRECTION DE COURSE	Frédéric DUCROCQ	19399	1004
ADJOINT PC	Patrick ORILLAC	14992	1004
ADJOINT PC	Jacques POINOT	5558	1101
ADJOINT PC	Françoise BOUCHON	17644	1004
Dr COURSE DELEGUE ES	Bernard CONDEMINÉ	6916	1110
Dr COURSE DELEGUE Adj	Christian ISNARD	210777	1202
Dr COURSE DELEGUE ES	J.Louis MINEUR	29169	1209
Dr COURSE DELEGUE Adj	Narcisse GOUGEON	9709	1721
VEHICULE TRICOLERE	Pierre SCHUBLER	27374	1202
VEHICULE DAMIER	Bernard LORIOU	7978	1016
JUGES DE FAIT	Fernand KAMP	50053	1110
	H.Louis LEGUELLAUT	5555	1104
MEDECIN CHEF	Patrice DIACONO	27240	1504
RELATIONS CONCURRENTS	Matthieu BONNAUD	41131	1101
	Jérôme PIQUENOT	184397	1110
COM.TECH. RESPONSABLE	J.Claude BRIGAUD	13558	1117

COMMISSAIRE TECHNIQUE	Vincent DARLAVOIX	170389	1714
COMMISSAIRE TECHNIQUE	Bernard LAFOND	14448	1003
COMMISSAIRE TECHNIQUE	Seb. BLANCHARD	214917	1110
COMMISSAIRE TECHNIQUE	Lionel DUBOIS	6168	1111

ARTICLE 1.2P ELIGIBILITE

Le 28e rallye national de Saintonge compte pour :

- la coupe de france des rallyes 2016 **coefficient 3**
- le championnat de la ligue régionale Poitou-Charentes 2016,
- le championnat de la ligue Limousin 2016,
- le challenge des notes d'or 2016.

ARTICLE 1.3P VERIFICATIONS,

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu au parc des expos à Saintes, le vendredi 22 juillet 2016 de 16h30 à 20h30, (ou un parc remorque sera mis à leur disposition)

les vérifications finales éventuelles seront effectuées au garage POINT S à Saintes, le tarif horaire de la main d'oeuvre est de 60,00€ ttc

ARTICLE 2P ASSURANCES,

Conforme au règlement standard FFSA,

ARTICLE 3P CONCURRENTS/PILOTES,

3.1P DEMANDE D'ENGAGEMENT/INSCRIPTION

Toute personne qui désire participer au 28e rallye national de Saintonge, doit adresser au secrétariat du rallye la demande dûment remplie avant le 11 juillet 2016 minuit le cachet de la poste faisant foi,

3.1.10P Le nombre maximum des engagés pour les deux rallyes est fixé à 120 voitures.

- 3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés à :
- avec la publicité facultative = 460,00€
 - sans la publicité facultative = 920,00€.
- 3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P VOITURES/EQUIPEMENTS

4.3P - Conforme au règlement standard FFSA le stationnement et l'assistance des voitures sont interdits en dehors du parc d'assistance . Dans le parc d'assistance ne seront acceptés que **deux** véhicules identifiés par le sticker « assistance » ou « reconnaissance » collé sur le haut du pare brise. Seul la présence de sticker donnera accès au parc d'assistance situé au parc des expos de Saintes.

ARTICLE 4.6P - IDENTIFICATION DES VOITURES

la surface de la plaque d'immatriculation avant (520x110) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents. A cet effet chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520x110) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle. L'absence de cette plaque entraînera une pénalité de 80€ pour le 1er constat et 160€ en de récidive, comme prévu à l'article 5.4 du règlement standard des rallyes 2016.

ARTICLE 5P PUBLICITE.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement lors des vérifications administratives. Sauf accord préalable avec les organisateurs, la pose de tout support publicitaire sur le parcours du rallye et à proximité immédiate est interdite de même que la reproduction des images de ces supports. Dans les mêmes conditions toute action publicitaire , de promotion ou commerciale s'appuyant sur l'image du rallye devra être autorisée par les organisateurs.

ARTICLE 6P SITES/INFRASTRUCTURES.

6.1P Le rallye représente un parcours de 291,450 kms. Il est divisé en 1 étape et 5 sections. Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 119,100 kms.

Les épreuves spéciales sont :

les Ablains ES 1	7,300 km	1 fois	Bussac ES 3	12,750 km	4 fois
la bonotiere ES 2	6,000 km	1 fois	Juicq ES 4	13,700 km	4 fois

l'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire »

6.2P Reconnaitances.

Elles sont autorisées les :

Samedi 16 juillet 2016 de 9h00/ 12h00 - 14h00/21h00

Dimanche 17 juillet 2016 de 9h00/12h00 - 14h00/21h00

Vendredi 22 juillet 2016 de 9h00/12h00 - 14h00/23h00

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre du règlement de la FFSA et du respect du code de la route sur route ouverte, le nombre de passages en reconnaissance est limité à **trois** maximum par ES,

un carnet de contrôle de reconnaissance sera remis à chaque équipage avec le carnet d'itinéraire, il devra être présenté à chaque demande.

Des contrôles seront mis en place par l'organisateur et les sanctions prévues à l'article 6.2.7. de la réglementation FFSA seront appliquées.

7.1p l'ordre de départ de la première section se fera dans l'ordre croissant des numéros. Pour les sections suivantes dans l'ordre du classement après l'ES 2 avec pénalités

7.2p les signes distinctifs des commissaires sont :

commissaires de route = combinaison orange

autres officiels = chasuble avec fonction imprimée.

ARTICLE 8P RECLAMATION/APPEL.

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P PRIX.

Les prix en espèces sont cumulables.

GROUPE

4 à 6 Partant	1er 100,00 €	2e 75,00 €	3e 50,00 €
7 partant et +	1er 180,00 €	2e 130,00 €	3e 90,00 €

CLASSES

1 à 4 partants	1er 400,00 €		
5 à 9 partants	1er 400,00€	2e 150,00 €	
10 et +	1er 400,00€	2e 150,00€	3e 50,00 €

des coupes ou trophées non cumulables seront remises :

- aux 3 premiers du scratch
- au premier de chaque groupe
- au premier de chaque classe.
- Au premier équipage féminin,

un engagement gratuit pour l'édition 2017 sera offert à une copilote et à un copilote par tirage au sort sur les concurrents **classés et présents** sur l'ensemble des deux rallyes

la remise des prix se déroulera le dimanche 24 juillet 2016 dans la salle de spectacle du parc des expos de Saintes.



The image shows the logo for LOUÉ MAREP, with 'LOUÉ' in green and 'MAREP' in blue, both in a stylized, bold font.

RALLYE DE SAINTONGE

ITINERAIRES - HORAIRES

Samedi 23 Juillet 2016

SECTION 1

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPARTI	1 ^{ère} VOITURE
CH 0	Sortie Parc fermé/entrée assistance	0,00	0,00	0,00		8h45
	PARC ASSISTANCE				0h15	
CH 0 A	Sortie Parc Assistance	0,00	0,00			9h00
CH 1	Parking poids lourd Bussac	7.630	7.630	7.630	0h20	9h20
	NEUTRALISATION	0,100		7.730	0h03	
D. ES 1	Départ ES 1 les ablains	0,00				9h23
A. ES 1	Arrivée ES 1 VO chemin à gauche	7.300				
STOP	Carrefour VO/VO chez Lanté	0,300				
CH 2	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	16,5	24,23	0h30	9h53
	NEUTRALISATION	0,2		24,63	0h03	
D. ES 2	Départ ES 2 la bonotiere	0,00				9h56
A. ES 2	Arrivée ES 2	6				
STOP	Avant les maisons entrée Juicq	0.600				
CH 2 A	Parking Palissy	17,700			0h30	10h26
CH 2 B	Entrée parc regroupement Saintes (pointage en avance autorisé)	2.000	26,300	50.730	0h10	10h36
	PARC DE REGROUPEMENT					

SECTION 2

CH 2 C	Sortie Parc regroupement/entrée assistance					13h45
	PARC ASSISTANCE			50.730	0h25	
CH 2 D	Sortie Parc Assistance	0,00	0,00			14h10
CH 3	Parking poids lourd Bussac	7.630	7.630	58.360	0h20	14h30
	NEUTRALISATION	0,100		58.460	0h03	
D. ES 3	Départ ES 3 Bussac	0,00				14h33
A. ES 3	Arrivée ES 3 VO chemin à gauche	12.750				
STOP	Chez Lante	0,300				
CH 4	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	80,41	0h35	15h08
	NEUTRALISATION	0,2		80.610	0h03	
D. ES 4	Départ ES 4 Juicq	0,00				15h11
A. ES 4	Arrivée ES 4	13,7				
STOP	Carrefour VO/ D231	0,7				
CH 4 A	Parking Palissy	13,900			0h40	15h51
CH 4 B	Entrée parc regroupement Saintes	2.000	30,300	110.910	0h10	16h01
	PARC DE REGROUPEMENT				0h25	

SECTION 3

CONTROLES	ITINERAIRE	KILOMETRAGE			TEMPS	
		PARTIEL	ENTRE CH	TOTAL	IMPARTI	1 ^{ère} VOITURE
CH 4C	Sortie Parc de Regroupement / entrée assistance	0,00				16h26
	PARC ASSISTANCE			110,910	0h25	
CH 4D	Sortie Parc Assistance	0,00				16h51
CH 5	Parkin Poids Lourds Bussac	7,630	7,630	118,540	0h20	17h11
	NEUTRALISATION	0,100		118,640	0h03	
D. ES 5	Départ ES 5 Bussac	0,00				17h14
A. ES 5	Arrivée ES 5 VO chemin a gauche	12,750				
STOP	Chez Lanté	0,300				
CH 6	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	140,59	0h35	17h49
	NEUTRALISATION	0,2		140,79	0h03	
D. ES 6	Départ ES 6 Juicq	0,00				17h52
A. ES 6	Arrivée ES 6	13,7				
STOP	Carrefour VO/D231	0,7				
CH 6A	Parking Lycée Palissy	13,900			0h40	18h32
CH 6B	Entrée Parc de regroupement	2,000	30,300	171,090	0h10	18h42
	PARC DE REGROUPEMENT				0h25	

SECTION 4

CH 6C	Sortie Parc de Regroupement / entrés assistatnce	0,00				19h07
	PARC ASSISTANCE			171,09	0h25	
CH 6D	Sortie Parc Assistance	0,00				19h32
CH 7	Parking Poids Lourds Bussac	7,630	7,630	178,72	0h20	19h52
	NEUTRALISATION	0,100		178,82	0h03	
D. ES 7	Départ ES 7 Bussac	0,00				19h55
A. ES 7	Arrivée ES 7 VO chemin blanc à gauche	12,750				
STOP	Chez Lanté	0,300				
CH 8	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	200,77	0h35	20h30
	NEUTRALISATION	0,2		200,97	0h03	
D. ES 8	Départ ES 8 Juicq	0,0				20h33
A. ES 8	Arrivée ES 8	13,7				
STOP	Carrefour VO/D231	0,7				
CH 8A	Parking Lycée Palissy	13,900			0h40	21h13
CH 8B	Entrée Parc de regroupement	2,000	30,300	231,270	0h10	21h23
	PARC REGROUPEMENT				0h25	

SECTION 5

CH 8C	Sortie Parc de Regroupement / entrée assistance					21h48
	PARC ASSISTANCE			231,27	0h25	
CH 8D	Sortie Parc Assistance	0,00				22h13
CH 9	Parking Poids Lourds Bussac	7,630	7,630	238,9	0h20	22h33
	NEUTRALISATION	0,100		239	0h03	
D. ES 9	Départ ES 9 Bussac	0,00				22h36
A. ES 9	Arrivée ES 9 VO chemin blanc à gauche	12,750				
STOP	Chez Lanté	0,300				
CH 10	Rue du champ Gripeau St Hilaire	8,9	21,95	260,95	0h35	23h11
	NEUTRALISATION	0,2		261,15	0h03	
D. ES 10	Départ ES 10 Juicq	0,00				23h14
A. ES 10	Arrivée ES 10	13,7				
STOP	Carrefour VO / D231	0,7				
CH 10A	Parking Lycée Palissy	13,900			0h40	23h54
CH 10B	Entrée Parc Fermé (pointage en avance autorisé)	2,000	30,300	291,450	0h10	00h04